

## Journée internationale des droits de l'enfant, hier Carton rouge aux violences en milieu scolaire

Frédéric Serge LONG  
Libreville/Gabon

En présence du Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, la cérémonie solennelle organisée au collège Louis Bigmann a permis de rassembler autorités et invités autour de cette cause noble célébrée cette année sous le haut patronage de la première dame du Gabon, Sylvia Bongo Ondimba.



Le ministre d'Etat Anicet Mboumbou Miyakou a annoncé un ensemble d'activités à l'échelle nationale.



L'élève Green Bakoko Madjoni Bikoumi : "L'école devrait se trouver protégée et sécurisée".

« **L'ECOLE** est notre milieu d'éducation, pour nous garantir un avenir radieux. Elle devrait se trouver protégée, sécurisée (...) Or, aujourd'hui, la violence sous toutes ses formes, omniprésente dans nos établissements, nous accable et menace notre assiduité et notre envie d'être réguliers aux cours. L'école devient le théâtre des trafiquants de drogue qui sèment la terreur. » Ce témoignage de l'élève Green Bakoko Madjoni Bikoumi du collège Louis Bigmann, hier, au début de la cérémonie commémorative de la Journée internationale des droits de l'enfant, était révélateur d'une situation déplorable et tant décriée dans notre société. Marquée par le harcèlement, les brimades, les vols, les braquages et actes de vandalisme.



Le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet, ici avec les élèves du collège Louis Bigman.

La recrudescence de la violence à l'école reste donc d'actualité. Les enfants, âmes sensibles, sont les plus impactés par ces agissements inhumains. Réunis donc hier dans l'enceinte du collège Louis Bigmann, en présence notamment du Premier mi-

nistre, Emmanuel Issoze Ngondet, les autorités et les invités à la cérémonie ont convergé leur vision pour la lutte contre toute forme de violence à l'école. Pour le représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), les violences contre les en-



Une photo de famille au terme de l'événement.

fants constituent un défi majeur pour toute la communauté. Selon Stephan Grieb, elles revêtent des formes toujours plus cruelles et plus révoltantes. « Elles charrient souffrances et malheurs, leur infligeant des traumatismes et des séquelles phy-

siques et psychologiques parfois irréparables. Et la violence engendre la violence », a-t-il souligné. Au Sénat, un sous-comité des droits de l'enfant a été d'ailleurs mis en place, comme l'a expliqué le sénateur Crépin Atende, pour accompagner la vi-

sion étatique dans la défense des droits de l'enfant, en s'impliquant dans les activités de sensibilisation. Pour sa part, le gouvernement a mis en place, pour le compte de l'Estuaire, un mécanisme d'alerte urgente et d'intervention rapide contre les violences en milieu scolaire. Et ce, conformément à l'Article 29 de la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant. Le ministère de la Justice a prévu un ensemble d'activités à l'échelle nationale visant à lutter contre les violences en milieu scolaire. « Pour marquer l'appropriation du thème retenu cette année, à savoir la lutte contre la violence en milieu scolaire, la présente édition est célébrée sous le haut patronage d'une mère attentionnée en la personne de madame Sylvia Bongo Ondimba, Première dame du Gabon », a souligné Anicet Edgard Mboumbou Miyakou, ministre d'Etat chargé de la Justice et des Droits humains, Garde des sceaux. Il ne faut donc jamais oublier que l'enfant constitue le bien le plus précieux et durable que l'humanité puisse avoir. Garantir ses droits, c'est donc assurer notre survie.

### Petit angle

## Violences scolaires : environ 10% d'enfants gabonais en sont victimes

F.S.L.  
Libreville/Gabon

"ENVIRON 10% d'enfants gabonais souffrent de violences, selon une étude menée en 2010, dont 8% de violences sexuelles et 40% de violences domestiques", déclare le représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Stephan Grieb.

Alors que l'école est censée être un havre de paix, de socialisation et d'apprentissage, voilà qu'elle se transforme, malheureusement dans certains cas, en un endroit de violences et d'abus. Passés régulièrement sous silence, ces faits croissent et prospèrent sur fond d'impunité, constituant ainsi un véritable terreau de négligence et d'injustice envers les enfants. Avec les sys-

tèmes de protection mis en place par le Gabon, État-partie à la Convention internationale des droits de l'enfant depuis 1994, l'avenir peut-être envisagé de manière seraine. « Des progrès indéniables ont été réalisés dans le domaine politique, législatif, mais aussi en termes de prise en charge et de changement de comportement », reconnaît le représen-

tant de l'Unicef. Cependant, des défis importants restent encore à affronter dans une perspective collective, afin que l'école redevienne un endroit sûr et sécurisé pour les enfants. Un endroit où on cultive l'acquisition du savoir, la tolérance et la citoyenneté. D'où l'idée très appréciée de la campagne nationale organisée par le ministère de la Justice et des Droits humains, en

partenariat avec l'Unicef. Prévue de se dérouler tout au long de l'année 2018-2019, cette campagne va mobiliser toutes les énergies au sein des académies provinciales, avec la mise en place de mécanismes de suivi sur toute l'étendue du territoire national. Le programme de célébration de cette année apporte une innovation importante, en ce sens qu'il vise à sensibiliser les

enfants sur leurs droits au sein de l'école, à travers des causeries éducatives et dans toutes les provinces. « La promotion d'activités artistiques autour des droits des enfants est également de nature à favoriser la participation et l'intérêt des enfants pour qu'ils prennent conscience de leurs droits, et qu'ils soient à même de les réclamer et de les défendre », précise M. Grieb.

### A l'Immaculée Conception

## Les droits de l'enfant par la littérature

LLIM  
Libreville/Gabon

LA Journée internationale des droits de l'enfant n'est pas passée sous silence hier matin à l'Institution Immaculée Conception (IIC). A l'initiative des enseignants du département de Français de cet établissement secondaire de Libreville, un café-littéraire a été initié à l'endroit des élèves de 6e, avec la participation d'une invitée-surprise, Peggy Lucie Auleley, enseignante et auteur du recueil de poèmes "Les larmes du



L'écrivaine Lucie Peggy Auleley entourée des élèves de l'IIC hier.

Soleil". Un ouvrage au programme des classes de 6e cette année scolaire 2018/2019. Selon les initiateurs de cette rencontre, le choix de cette œuvre



Une vue des élèves ayant assisté au café-littéraire qui leur a permis de comprendre les droits de l'enfant.

n'est pas fortuit : les thématiques, ainsi que le personnage principal (un garçon) cadrent véritablement avec le but de la journée, a indiqué l'une des

responsables. Ajoutant qu'il s'agit du statut et du traitement réservé à certains enfants au sein même de la société. C'était également l'occasion d'inviter les parents à s'imprégner de la Charte relative aux droits de l'enfant en cette journée commémorative. A leur tour, les élèves ont, à l'unanimité, laissé entendre qu'ils ont apprécié ce roman. Par rapport aux thématiques qui y sont abordées. Notamment : la prostitution, la pauvreté... qui dépeignent parfaitement les conditions dans lesquelles vivent certains enfants.